

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-701143

11/09/22

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 56147 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : EL KHALAK NORDINI

Date de naissance : 11/11/1954

Adresse :

Tél. : 06 652 765 60 Total des frais engagés : Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ABDELHAK GARCH  
Professeur Enseignement Sup.  
Traumatolo - Orthopédiste

Date de consultation : 14/03/2022

Nom et prénom du malade : EL Khalek Achraf Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : rhellosis faciale g

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 14/03/2022

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/11/2013	E2	6	INP 09113111301 Dr. ABDELHAK GARCH Professeur d'Enseignement Sup. Traumatologie Orthopédie	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
		.....
		.....
		.....
		.....
		.....

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Radiologie 2 Mars - Soutou 32 Bd. 2 Mars Casablanca Tél +212 522 800 600 +212 522 800 171	14/03/20	Béni M'hamed	350 Dhs

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	D 00000000 35533411	B 11433553		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة عين الصقر  
CLINIQUE AIN CHOCH

ORDONNANCE

CR VITIÈRE ACCIDENT

Casablanca, le

14/7/22

Re de la main 16  
face + doigt  
+ le coude

Radiologie 2 Mars - Souna  
533, Bd. 2 Mars - Casablanca  
Tél +212 522 800 600  
+212 522 800 111.

Dr. ABDELLAK GARCH  
professeur enseignement Sup.  
Traumatol. Orthopédie  
MINISTÈRE DE LA SANTE PUBLIQUE  
Casablanca

# RADIOLOGIE

2 MARS - SOUNA S.A.R.L



# الفحص بالأشعة

## 2 مارس - السنة

**Dr. Wadia ZAMIATI**

Professeur en Radiologie

**Dr. Amina GHARBI**

Professeur en Radiologie

- IRM 1,5 T
- SCANNER MULTIBARETTES
- ECHOGRAPHIE
- ECHO-DOPPLER
- ECHOGRAPHIE FŒTALE 3D, 4D
- MAMMOGRAPHIE NUMÉRISÉE
- SÉNOLOGIE INTERVENTIONNELLE
- PANORAMIQUE
- TELERADIO NUMÉRISÉE
- CONE-BEAM
- RADIOLOGIE NUMÉRISÉE
- RACHIS ENTIER - GONOMÉTRIE
- OSTÉODENSITOMÉTRIE
- RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE.  
(SCANNER, ÉCHOGRAPHIE)
- RADIO-PHOTO

Casablanca, le 14/03/2022

Facture N° 02530/2022

INPE 090062985

Nom patient : **EL KHAIER ACHRAF**

Examen(s) réalisé(s) :

**RX.EPAULE D F/P:**

Montant : **(350 DH)**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :  
**TROIS CENT CINQUANTE DIRHAMS**

*Radiologie 2 Mars - Souna  
532 Bd. 2 Mars - Casablanca  
Tél +212 522 800 600  
+212 522 800 111*

# RADIOLOGIE

2 MARS - SOUNA S.A.R.L



Dr. Wadia ZAMIATI

Professeur en Radiologie

- IRM 1,5 T
- SCANNER MULTIBARETTES
- ECHOGRAPHIE
- ECHO-DOPPLER
- ECHOGRAPHIE FŒTALE 3D, 4D
- MAMMOGRAPHIE NUMÉRISÉE
- SÉNOLOGIE INTERVENTIONNELLE
- PANORAMIQUE
- TELERADIO NUMÉRISÉE
- CONE-BEAM
- RADIOLOGIE NUMÉRISÉE
- RACHIS ENTIER - GONOMÉTRIE
- OSTÉODENSITOMÉTRIE
- RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE.  
(SCANNER, ÉCHOGRAPHIE)
- RADIO-PHOTO

الفحص بالأشعة

2 مارس - السنة

Dr. Amina GHARBI

Professeur en Radiologie

Casablanca, le 14/03/2022

MR. EL KHAIER ACHRAF

PR. GARCH

## RADIOGRAPHIE DE L'EPAULE DROITE DE FACE ET DE PROFIL

- Minéralisation osseuse conservée.
- Matériel de fixation en place sans signe de désencllement.
- Absence de déplacement secondaire.
- La tête humérale est modérément ascensionnée avec rupture de cintre scapulo-humérale et réduction relative de l'espace sous-acromial.
- Absence d'anomalie osseuse focale particulière notable par ailleurs.
- Interlignes articulaires libres.
- Absence d'anomalie des parties molles décelables.

Avec mes amicales salutations

PR GHARBI A.

*Professeur Amina GHARBI  
Radiologie 2 Mars - Souna  
32,Bd 2 Mars - Casablanca  
Tél +212 522 800 600  
+212 522 800 111.*